

COMMUNE DE PORTO-VECCHIO (20137)
AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
ETUDE DE ME SYLVIE MICHELI NOTAIRE A PRUNELLI DI FIUMORBO (20243)
COMMUNE ZI Migliacciaru
Tel : 04.95.56.53.00 – Fax : 04.95.56.20.99

Date de l'acte : 16/01/2024

Suivant acte reçu par Me Sylvie MICHELI notaire à PRUNELLI DI FIUMORBO (20243) il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil, au profit de :

Mme Denise **BRADESI**, demeurant à ZONZA (20144) route de Pinarello.
Née à ZONZA (20124), le 13/11/1927.
Veuve de Mr Jean Baptiste De La Sarra di Baca **GUIDICELLI**.

Suite aux décès de Mr Joseph **SERRA**, né à PORTO-VECCHIO (20137) le 01/01/1917 et y décédé le 26/05/1994 et de son épouse Mme Rosaire **BRADESI**, née à ZONZA (20124) le 12/01/1909 et décédée à AJACCIO (20000) le 17/04/1996.

Portant sur les biens et droits immobiliers suivant :

Dans un immeuble sis à PORTO-VECCHIO (20137), cadastré :
S° AE, N° 62 rue Toussaint Culioli pour 03a 05ca.

Lot N° 3 : au 1er étage, trois pièces.

Lot N° 4 : au-dessus du 1er étage, un grenier.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire »

« il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

POUR AVIS, Me MICHELI
Mail de l'étude : grimaldi.micheli@notaires.fr